

Budget de la Ville 2024 11,8 millions d'euros

Section de fonctionnement

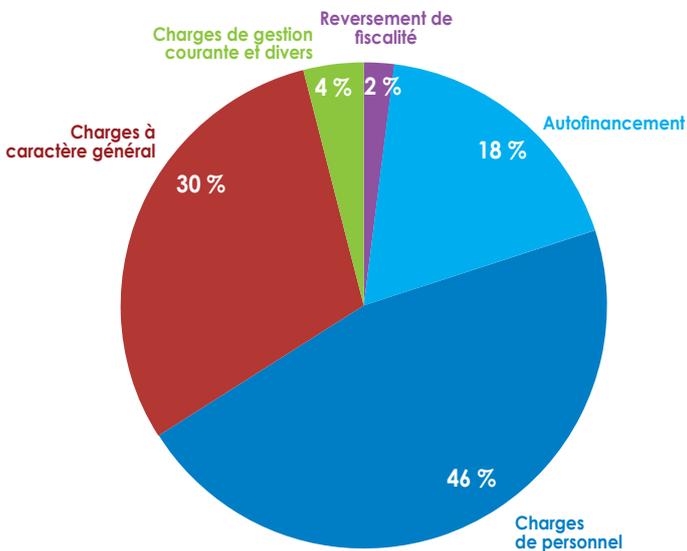
Dépenses

Charges de personnels	3 500 000,00
Charges à caractère général	2 273 000,00
Dont notamment :	
- Electricité, gaz, eau...	470 000,00
- Entretien bâtiments, voirie, matériel...	480 000,00
- Alimentation cantine scolaire	180 000,00
- Crèche	205 000,00
- Assurance	50 000,00
Subventions et charges de gestion courante	292 822,00
Reversement de fiscalité	175 500,00
Intérêts des emprunts	33 000,00
Divers et dépenses imprévues	2 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	6 276 322,00
Dotations aux amortissements	300 000,00
Virement à la section d'investissement	1 045 881,46
	7 622 203,46

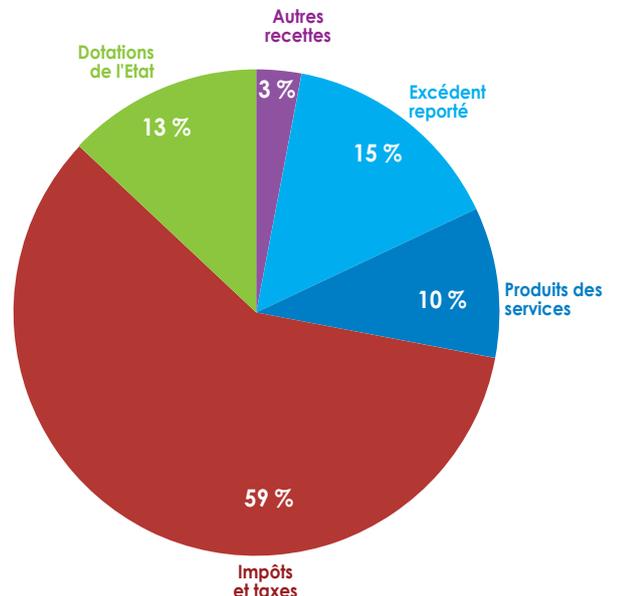
Recettes

Produits des services	747 000,00
Impôts et taxes	4 481 248,00
Dont :	
- Taxes foncières et compensation TH	2 863 654,00
- Attribution de compensation Saint-Louis Agglomération	1 047 722,00
- Taxes sur pylônes électriques	168 970,00
- Autres taxes	400 902,00
Dotations de l'Etat	968 704,00
Autres participations	158 529,00
Autres produits de gestion courante	59 000,00
Atténuations de charges et divers	42 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	6 456 481,00
Excédent reporté	1 145 722,46
Ecritures comptables et diverses	20 000,00
	7 622 203,46

Dépenses réelles de fonctionnement 7,6 M€



Recettes réelles de fonctionnement 7,6 M€



Section d'investissement (y compris les restes à réaliser 2023)

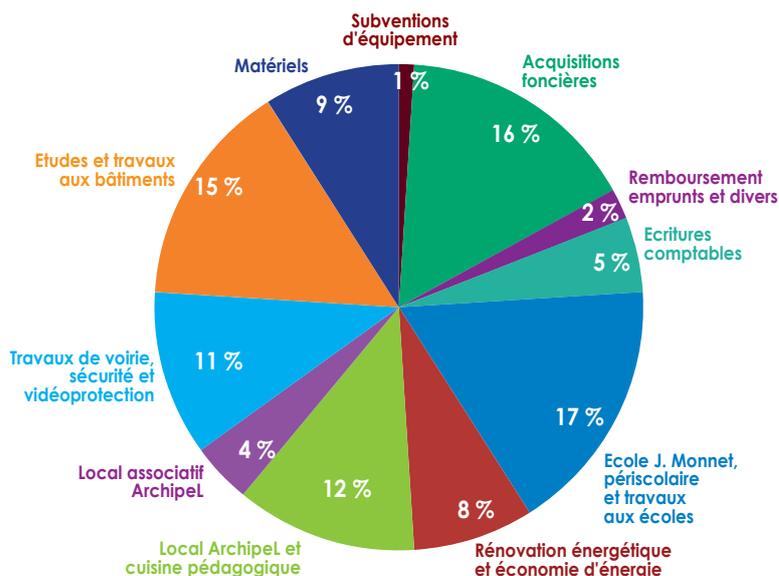
Dépenses

Etudes, travaux et matériels	3 192 101,03
Dont notamment :	
- Ecole J. Monnet et périscolaire	550 554,19
- Travaux aux écoles	167 157,08
- Rénovation énergétique et économie	344 000,00
- Hangar stockage maraîcher	492 895,95
- Local associatif Archipel	164 298,65
- Travaux de voirie et sécurité	382 982,94
- Vidéoprotection	83 134,87
- Etudes et travaux aux bâtiments	637 368,82
- Matériels	369 708,53
Subventions d'équipement	50 912,00
Acquisitions foncières	656 504,00
Remboursement d'emprunts	93 000,00
Reversement de dotations	3 000,00
Ecritures comptables d'ordre	220 000,00
Dépenses d'investissement	4 215 517,03

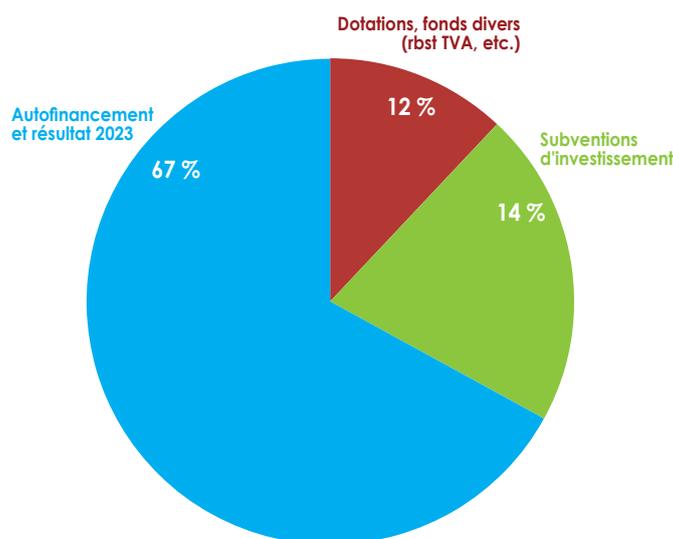
Recettes

Virement de la section de fonctionnement	1 045 881,46
Dotations aux amortissements et écritures comptables	500 000,00
Affectation et excédent 2023	1 279 475,65
Dotations, fonds divers (remboursement TVA, etc.)	500 000,00
Subventions d'investissement	890 159,92
Recettes d'investissement	4 215 517,03

Dépenses d'investissement 4,2 M€



Recettes d'investissement 4,2 M€



Commentaires du budget 2024

Le budget 2024 est un budget qui s'inscrit dans la continuité.

L'inflation et la crise énergétique ont eu un impact non négligeable sur nos dépenses en 2023. Parallèlement, les recettes issues des droits de mutation ont fortement diminué en 2023 (- 32 % par rapport à 2022) et la crise du secteur de l'immobilier devrait renforcer cette contraction sur 2024. Les efforts de chacun au quotidien nous ont permis malgré tout de conserver une bonne épargne de gestion.

Les prévisions budgétaires 2024 sont plus que jamais établies selon le principe de prudence avec comme objectif de continuer les investissements envisagés les années précédentes, en axant prioritairement sur ceux qui favoriseront les économies d'énergie et limiteront notre empreinte environnementale. Nos efforts se porteront également sur l'entretien de certains de nos bâtiments et de nos voiries.

Après plus d'un an de travaux, l'école Jean Monnet a ouvert en septembre 2023 et le périscolaire Les Hirondelles, quelques semaines après. La pause méridienne de nos enfants est désormais plus sereine.

Le site de l'Archipel se développe et les enfants de nos écoles et des périscolaires découvrent de nouvelles expériences et se reconnectent à la nature. Les travaux du nouveau bâtiment vont bientôt commencer sur le site, il servira au stockage de la production maraîchère et une cuisine pédagogique y sera installée afin d'enrichir les activités éducatives proposées.

Les taux des taxes 2024 sont inchangés :

- Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 28,01 %
- Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 75,11 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,73 %